

La Lettre du Souvenir

Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de la Braconne

N°16 – janvier 2012

Éditorial

La « Lettre du Souvenir » de janvier est un temps privilégié pour vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Chaque année qui passe nous prive d'amis qui nous quittent inéluctablement et j'en suis à chaque fois très attristée, mais chaque année qui s'annonce doit aussi être un encouragement à la solidarité, ce lien d'engagement et de dépendance réciproques dont nous avons besoin pour traverser des périodes difficiles.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux de paix, de joie et d'espérance.

Michèle Dessendier

15 janvier 1944

Marcel BAUD
Amédée BERQUE
Pierre CAMUS
René CHABASSE
Raymond CORBIAT
Pierre GABORIT
René GILLARDIE
Armand JEAN
Francis LOUVEL
Gérard VANDEPUTTE

La commémoration de cette fusillade aura lieu

Dimanche 15 Janvier 2012 à 15 heures

dans la clairière de la Braconne

à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre

en présence des autorités civiles et militaires.

Allocution de Monsieur le Maire de Ruelle-sur-Touvre, Conseiller général

L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne y sera présente.

Assemblée Générale 2011 à Saint-Michel

Elle s'est tenue à Saint-Michel le samedi 26 novembre 2011. C'est dans le magnifique Logis de Chantoiseau que près de cinquante personnes se sont retrouvées.

Cette assemblée générale était placée sous la présidence de Madame Fabienne Godichaud, maire de Saint-Michel, qui a accueilli avec enthousiasme l'association pour le souvenir des Fusillés de la Braconne. Tout était prêt pour nous recevoir dans les meilleures conditions, et la présidente Michèle Dessendier s'est dite « rassurée pour le devenir de nos assemblées générales dans l'avenir après à un tel accueil ».

Avant de dérouler l'ordre du jour concernant la vie et les activités de l'association, un hommage solennel a été rendu à l'ancienne présidente fondatrice, Germaine Viger, fille de Gérard Vandepute, fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944.

Les députés Martine Pinville, Jean-Claude Viollet, Jérôme Lambert, le maire de Brie, Guy Branchut, ainsi que M. Patrick Rullac, directeur départemental de l'ONAC, ont assisté et participé aux travaux de l'assemblée.

(résumé de ces travaux en page 2)

En fin de matinée toute l'assistance s'est rendue au monument aux Morts de Saint-Michel pour déposer une gerbe et respecter une minute de silence, en présence des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants de Saint-Michel et de Brie (FNCR et Fnaca). Puis, la journée s'est poursuivie autour d'un repas pris au restaurant "Pont de la Meure" à Nersac où une vingtaine de convives a passé un excellent moment de souvenirs et d'amitié.

L'intégralité des sujets abordés lors de cette AG est accessible sur le site de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne :

www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 novembre 2011

« Un rapport moral a pour habitude de synthétiser et d'analyser toutes les actions menées par une association durant l'année écoulée. A vrai dire, l'année qui vient de s'écouler, je dirai même les deux dernières années écoulées, n'ont pas été ordinaires et méritent que l'on fasse un point avec vous afin que ceux qui ont assisté à nos dernières AG aient tout l'éclairage nécessaire pour comprendre » Ainsi s'est exprimée Michèle Dessendier pour présenter le rapport moral de l'assemblée générale 2011. Puis elle a laissé le soin à Michel David d'exposer à l'assistance l'historique du dossier lié au projet pédagogique en cours tel qu'il est résumé ci-après dans cette lettre.

Après cette présentation, Gérard Viger, petit-fils de Gérard Vandeputte fusillé le 15 janvier 1944 a demandé la parole pour redire la position de sa famille qui s'oppose formellement à l'inscription du nom de Robert Geoffroy dans les textes du projet pédagogique.

Pour conclure et mettre un terme à ce retour sur les précédentes assemblées générales Michèle Dessendier a souhaité rappeler que la seule intention de l'association dans ce projet est de laisser une trace écrite dans l'allée qui mène au monument afin d'informer le grand public et les jeunes générations des événements qui se sont déroulés dans la clairière de la Braconne, et uniquement dans la clairière...

« Un jour, nous ne serons plus assez nombreux pour raconter ce qu'il s'y est passé. C'est pourquoi nous avons travaillé à ce projet en y choisissant chaque mot à inscrire afin que la mémoire des fusillés persiste »....

Toutes les familles de fusillés ont souffert et souffrent encore. Le plus bel hommage que l'on puisse rendre à nos parents fusillés est d'inscrire leur histoire dans la Braconne afin que chaque visiteur puisse mesurer le sacrifice de leur vie.

- oOo -

Résumé historique du dossier « projet pédagogique »

Comme au cours de nos deux précédentes assemblées générales de 2009 et de 2010, celle qui s'est tenue le 26 novembre 2011 à Saint Michel a fait

une nouvelle fois le point sur l'avancement du projet pédagogique que poursuit notre association depuis maintenant quatre ans. Depuis cette période, notre Lettre du Souvenir a apporté à plusieurs reprises de longues informations sur ce projet et son avancement. Au cours de cette dernière assemblée générale nous avons également évoqué l'attitude des deux familles qui s'opposent à l'indication du nom d'un des fusillés de la Braconne dans les textes qui accompagneront les stèles prévues dans ce projet. Cette affaire a fait l'objet d'un dossier spécial dans le n° 13 de la Lettre du Souvenir de janvier 2011. Nous résumons ici les grandes lignes du rapport qui a été présenté à cette dernière assemblée générale.

Rappel des conditions d'élaboration et d'adoption des textes

Entre le moment où notre association a décidé de lancer ce projet (assemblée générale du 28 octobre 2007) et le moment où les textes définitifs ont été approuvés par cette même assemblée générale (20 novembre 2010) un long et minutieux travail de documentation et d'écriture s'est déroulé sous le regard et les décisions de notre conseil d'administration et de notre assemblée générale. Celle-ci a approuvé, en novembre 2010, le texte définitif qui lui était proposé. Sur 39 votants, il y a eu 36 votes favorables et 3 votes défavorables, trois personnes s'étant abstenues.

L'attitude de deux familles au regard de la mention de Robert Geoffroy

Lors des assemblées générales de 2009 et de 2010, les familles de Gérard Vandeputte et d'Armand Jean (tous deux fusillés le 15 janvier 1944) ont contesté l'indication du nom de Robert Geoffroy (fusillé en même temps qu'eux le même jour et pour les mêmes motifs) dans le texte qui évoque les fusillades du 15 janvier 1944. Elles ont exprimé publiquement leur sentiment que Robert Geoffroy porterait une responsabilité dans l'arrestation de leurs deux parents. Le nom de Robert Geoffroy est seulement mentionné dans le texte qui énumère les noms, prénoms et âges des fusillés de janvier 1944.

La mention du nom de Robert Geoffroy aurait été également nécessaire dans une autre partie du texte qui évoque l'inauguration du monument en janvier 1946. Dans la recherche d'un compromis, les représentants des familles de Gérard Vandeputte et d'Armand Jean, ainsi que les représentants de la famille de Robert Geoffroy ont donné publiquement leur accord, lors de notre assemblée générale de 2009, pour le texte suivant : « Sur la façade du monument furent gravés les

noms de quinze des seize résistants fusillés ici. Pour des raisons que les historiens n'avaient pas encore élucidées de manière certaine au moment où ces lignes ont été écrites (année 2009), le nom de l'un des fusillés ne fut pas inscrit sur le monument ». Cette formulation a été entérinée par l'assemblée générale de 2009 et adoptée définitivement lors de l'assemblée générale du 20 novembre 2010 (par 36 voix pour contre 3, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut).

La souffrance des familles

Dans cette affaire, il y a trois familles qui souffrent : les familles de Gérard Vandeputte et d'Armand Jean, mais aussi celle de Robert Geoffroy, qui a été reconnu « Mort pour la France » par le Ministère de la Défense pour « avoir fait partie des résistants fusillés par les Allemands dans la forêt de La Braconne ». « Des plaies qui saignent encore », écrivions-nous dans notre Lettre du Souvenir de janvier 2010, en écho au débat qui s'était ouvert à l'assemblée générale de 2009. Cette année 2011, cette souffrance a pris des formes violentes dans les termes et indignes dans un certain comportement, particulièrement à l'égard de notre présidente, de la part d'un des membres d'une des deux familles qui avaient souhaité que le nom de Robert Geoffroy ne figure pas dans les textes.

Ces termes et ce comportement sont regrettables. Il n'est pas utile ici d'en donner des détails. Toutefois, nous savons bien au sein de notre association, que les mots qui ont été employés par cette famille et le comportement où s'est laissé aller un de ses membres témoignent aussi d'une grande souffrance, face à des blessures qui n'ont pas encore pu guérir malgré le temps. Nous savons aussi que cette souffrance prend sa source dans une guerre qui aurait pu asservir notre peuple si des hommes comme les seize qui ont été fusillés en 1943 et 1944, en forêt de Braconne, n'avaient pas mis en jeu leur jeune vie pour s'opposer à cette sauvage entreprise. Comme l'avait déclaré notre présidente à l'assemblée générale du 8 novembre 2009, en concevant ce projet destiné aux générations futures « *notre association souhaite rester objective et impartiale en relatant les faits tels qu'ils se sont déroulés dans la clairière et uniquement dans la clairière* ».

Intervention de M. Jacques Carcédo lors de l'AG du 26 novembre 2011

A la demande de l'association, Monsieur Carcédo, représentant de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française, est venu livrer quelques

(Suite page 4)



Des noms de rues qui parlent d'histoire

Baptiser une rue n'est pas toujours chose évidente. On peut se contenter d'appellations banales : noms de fleurs ou noms d'oiseaux, etc.... Un nom de rue s'inscrit en principe dans la durée, c'est une marque d'identité communale de préférence d'un caractère spécifique s'adaptant aux lieux, c'est ce que les élus de Saint-Michel ont compris en honorant la mémoire des disparus (fusillés ou morts en camp de concentration nazi) sur des plaques des rues de la commune. Ceci n'a pas échappé aux jeunes collégiens du collège de Puygrelier qui ont construit un diaporama intitulé « Saint-Michel dans la Résistance » en sillonnant ces rues et en



s'interrogeant sur la vie de ces femmes et ces hommes durant la seconde guerre mondiale....

Tous les fusillés de la Braconne ont leur nom inscrit dans leur commune d'origine... tous, sauf un ...

C'est cette douleur de l'absence de reconnaissance du père dans sa commune d'origine, qu'a exprimée Colette Baud-Marciquet lors de la dernière assemblée générale. En effet, en réponse à la souffrance exprimée par la famille de Gérard Vandeputte (*voir rapport moral*), elle a fait part de la tristesse de sa famille à ne pas voir aboutir les démarches entreprises depuis plusieurs années afin que son père, Marcel Baud, fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944, soit inscrit sur une plaque Rouillacaise.

« Moi aussi j'aimerais exprimer ma douleur car je suis aussi à la création de l'association des fusillés de la Braconne avec Madame Viger depuis 1985. Pourquoi ne pas réagir pour que mon père, Marcel Baud, ait droit à avoir son nom de rue à Rouillac, il l'a mérité comme tous les autres fusillés et il est le seul à ne pas l'avoir. Toute notre famille en a terriblement souffert. Ma mère la première et nous, ses deux filles. J'aimerais continuer à me battre, ce serait une fierté pour nous car il est « Mort pour la France ». Mais comment aboutir à cette reconnaissance qui nous suit depuis notre petite enfance ? »

Colette Baud-Marciquet



Un grand ami de la Résistance est décédé.



Roger Doche met au point son intervention, au congrès de l'ANACR à l'Isle d'Espagnac. A sa droite, Camille Dogneton, président du comité charentais de cette organisation.

Roger DOCHE en effet fut un grand ami de notre association ; il vient de nous quitter à l'âge de 87 ans . Il avait vingt ans quand il s'engagea dans le bataillon SOLEIL mais ne put terminer sa route, obligé d'entrer à l'hôpital de

Rochefort. A sa sortie, après quelques mois de repos, ayant réintégré son emploi à la fonderie de Ruelle, il se retrouve secrétaire général de son syndicat CGT ; il conduira d'importants mouvements de luttes mais au long des années la sourde guerre que lui mène la « Défense en surface du territoire » l'oblige à se réinvestir dans l'imprimerie jusqu'en 1967. Il continue alors une activité sociale et politique en devenant un proche du député communiste Jean Pronteau.

Actif dirigeant des Parents d'élèves, ses exceptionnelles qualités d'organisateur le conduisent à la direction départementale du Crédit Mutuel.

C'est à la même époque qu'il succède au grand résistant Joseph Tauja pour continuer aux côtés des Beillard et autre Wicker son œuvre dans la défense de la mémoire charentaise ; avec également d'autres résistants il met sur pieds l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance. Devenu adjoint au Maire d'Angoulême en 1983, il se préoccupe de créer le Musée de la Résistance qui, rue de Genève à Angoulême et de 1992 à 2009 sera un pôle de souvenir et de rencontre pour les Anciens et les amis de la lutte pour l'indépendance nationale lors de la seconde guerre mondiale.

Il fut avec Madame Doche toujours présent aux cérémonies de mai en Braconne. On se souvient qu'au cours de deux moments d'épreuve on le trouva très actif aux côtés de notre association. Notre Présidente était, le 9 décembre dernier, présente aux obsèques de ce grand ami de la Résistance.

De vous à nous

Pour des raisons de santé, souvent, des amis de notre association n'ont pu participer à notre dernière assemblée générale qui s'est tenue à Saint Michel et que cette Lettre du Souvenir évoque par-ailleurs. Ils n'ont toutefois pas manqué de manifester leur attachement à notre association. Ainsi **Colette Montauban** qui écrit : « ... J'aurais été très heureuse de me joindre à vous et de revoir nos amis de cette commune de Saint Michel à laquelle je suis très attachée. Mon état de santé ne me permet pas ce déplacement. Je serai avec vous par la pensée en espérant une prochaine rencontre. Je vous souhaite de passer une agréable journée et vous adresse ainsi qu'à mes amis participants mes sentiments les plus amicaux ». **Jean Corbiat**, nous a également écrit, de Gironde où il réside, pour nous dire ses « regrets de ne pouvoir participer à cette assemblée générale » et « présente mes amitiés à tous les membres de l'association, présents ce jour ». **M. Pierre Claude Gallois** s'est également excusé de ne pouvoir assister à notre assemblée générale en nous adressant un « amical bonjour ». Par téléphone nous ont été également transmises des excuses, accompagnées de mots d'amitié. C'est le cas de **Jacques Baudet**. « Je serai alors en Lorraine, près de la ligne Maginot ... Amicales salutations ».

La fédération de la Charente du Parti Communiste vient de publier le troisième numéro d'une série spéciale de son périodique « Nouvelles de la Charente » qui « recueille et dévoile des témoignages sur la Résistance en Charente ». Dans notre précédente Lettre du Souvenir d'octobre 2011 nous avons ici-même évoqué les deux premiers numéros. Le troisième est consacré à de très larges extraits du journal qu'**Arlette Desvaux** a tenu de 1936 à 1945. Quand elle évoque 1942, elle écrit : « 1942 est un année plutôt sombre pour notre coin de Charente. Mes parents sont toujours un point de chute pour les clandestins. Ils hébergent entre autres René Michel et Jean Barrière qui seront arrêtés en novembre et fusillés dans une clairière du camp de la Braconne le 5 mai 1943 ».

Mme Gaillard, l'adjointe chargée des associations à la mairie de Ruelle, nous a fait savoir que la commune de Ruelle nous verserait une subvention de 150 euros au titre de l'année 2011. Cette annonce fait suite à notre dernière assemblée générale au cours de laquelle Mme Crosemarie qui représentait Michel Broncy avait été surprise d'apprendre que la commune de Ruelle n'avait pas encore versé la subvention qu'elle alloue, avec régularité, à notre association.

Assemblée générale (suite)

(Suite de la page 2)

informations nationales. Il a présenté les buts de l'ANFFMRF qui a été créée le 14 décembre 1944. Cette association est actuellement présidée par Georges Duffau-Epstein, fils d'Epstein fusillé le 11 avril 1944 qui a connu et commandé directement des fusillés de la Braconne dont Jean Barrière et René Michel.

Il a témoigné de toutes les douleurs ineffaçables qui sont encore vivantes dans les autres associations de Résistants, comparables à celle de La Braconne.

Il a confirmé tout le soutien que peut apporter l'ANFFMRF à notre association, dans l'instruction des dossiers d'indemnisation des orphelins notamment.

Jacques Carcedo est lui-même fils d'un père résistant fusillé en même temps que Gabriel Peri, et d'une mère originaire de Jarnac. Il est aussi adhérent à notre association. Nous lui adressons nos remerciements pour sa présence active à nos côtés.

AGENDA 2012

Cérémonies à la Braconne
Dimanche 15 janvier 2012 (date anniversaire des fusillades du 15 janvier 1944)
Samedi 5 mai 2012 (date anniversaire des fusillades du 5 mai 1943)

**Cérémonie au monument
aux Morts de Saint-Michel**
Samedi 5 mai 2012 (en fin d'après-midi)

Appel à cotisation

Lors de l'assemblée générale, le montant de la cotisation 2012 a été fixé à 5 €. A cet effet, vous trouverez ci-joint un bulletin à remplir et à renvoyer à Annick Lapouge

198 route du temple
16590 - BRIE

En 2011, nous étions 102 adhérents à l'association. Lors de l'assemblée générale, la situation de trésorerie était de 19 293,41 €. Ce qui permettra de démarrer le projet pédagogique en cours.

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>